



## PROCES VERBAL

De la réunion du comité directeur qui s'est tenue le 8 février 2022 à Nîmes

Membres présents : Jean Paul Bastard - Frédéric Bernard - Jean-Yves Bonnel - Dominique Chiaradia - Olivier de Carvalho - Monique De Ferron - Dider Dupont - Simone Gautheron - Philippe Laynaud - Dominique Lequertier - Alain Martinon - Christian Pellier - Dominique Loy - Jean-Marie Serveille - Yvette Simon - Annie Soussaya - Gisèle Villaret.

Membres excusés : Jean-Pierre Collé - Christian Sanch - Patrick Viciano -

Absente : Myriam Paumel

### Ordre du jour

### **Retour sur l'AG FFRS**

Voir le cpt rendu dans le dernier N° de « vitalité » qui ne reprend pas toutes les interventions des participants pour le président du coders 2 points importants :

- La commission séjour a été supprimée au niveau de la FFRS
- Les réunions Coders\CORERS\FFRS sont supprimées et que les relations avec les échelons territoriaux se fait prioritairement par les Corers, le président considère que l'échelon le plus pertinent d'animation de proximité reste le département.

### **Réunion des animateurs du 1<sup>er</sup> avril à Milhaud**

Alain Martinon explique la raison qui fait que la journée des animateurs soit une journée réservée aux animateurs « bafés »

Certains présidents de clubs souhaitent la présence des ANI en cours de formation

SLC reconnaît que dans toute organisation les journées prévues pour les diplômés ne sont pas ouvertes aux « presque diplômés »

Afin de trouver un terrain d'entente le Président demande si les membres souhaitent en venir au vote. GCF explique que le vote n'est pas nécessaire puisqu'une règle est établie elle se doit d'être appliquée sans autre forme de procès.

Le président clôt le débat sur le sujet en précisant qu'il est nécessaire que les participants à cette journée soient des animateurs en exercice et diplômés.

Il fait part de la participation du médecin fédéral ainsi que de Sylvie Kinet directrice technique fédérale, sont également invités les présidents de clubs ainsi que les membres du comité directeur du Coders.

Le président soumet à l'assemblée l'intention d'offrir un petit souvenir aux participants sous forme de gourdes ou de gobelets ou encore de tour de cou à l'effigie du Coders 30, le choix se porte sur les gourdes.

Bulletin d'inscription et ordre du jour seront expédiés dans les jours qui viennent, les animateurs devront s'inscrire auprès de leur président avant le 1<sup>er</sup> mars, qui lui, communiquera les noms et le nombre au secrétariat du coders avant le 5 mars.

Le Coders offrira le café d'accueil ainsi que l'apéritif et le repas qui a été confié à un traiteur de Nimes.

Le président demande à ce que toutes les bonnes volontés se rendent à Milhaud l' AM du 31 mars pour mettre en place salle et tables.

Le président précise que cette journée est très importante et constitue un événement pour 2022 et demande à tous de se mobiliser pour que ce soit un succès

Le coût pour le Coders n'est pas négligeable près de 6000 euros, un dossier de subvention va être déposé auprès de la FFRS, mais qui ne couvrira pas l'ensemble des dépenses.

## ➤ **Journées interclubs**

- **Méjannes** La prochaine journée Coders à Méjannes aura lieu le mardi 22 mars, les activités ont été confiées à Visa 2000, SMS Milhaud et ASSC castanet. Les documents relatifs à cette journée seront envoyés semaine prochaine.

La dernière journée Coders de l'année sportive aura lieu le **09/06/2022**

- **Badminton** SLC La Calmette accepte de mettre en place sous la houlette du Coders une journée badminton son président regarde ses disponibilités ainsi que celle des salles pour qu'une date soit fixée
- **Marche aquatique** Cette manifestation aura lieu au Grau du Roi le **lundi 23 mai**, afin qu'elle puisse être ouverte à tous, il est souhaitable qu'un maximum d'animateurs de la discipline s'y investissent.

Pour ce qui est des autres journées interclubs désignées ci-dessous elles feront l'objet de discussion dans une prochaine réunion puisqu'elles seront mises en œuvre à la prochaine rentrée sportive

Vélo

Marche nordique

Tennis de table

## **Situation du CORERS Occitanie**

Philippe membre du CD du CORERS fait un rapide tour d'horizon de l'AG du Coders qui a entérinée la démission de son président Michel Infantes et donc l'élection d'un nouveau président en la personne d'André Farizon président du Coders 34, et vice-président du CORERS

Alain quand à lui souhaite que les relations Coders/CORERS deviennent les plus loyales possibles, les conflits de personnes n'étant jamais productifs,

## **Formation**

La FFRS a regroupé certaines formations, notamment golf et swing golf, Tennis - Pickeball.

Les termes de « modules complémentaires » sont remplacés par « formation continue »

Le PSC1 ne sera plus exigé pour l'ouverture d'une formation, mais devra avoir eu lieu pour valider le BAF

Un AS pourra désormais aller directement en M2 sans refaire la totalité du cursus de formation

Les 21 jours entre FCB et M1, sont supprimés

La FFRS lance en 2022 une nouvelle promotion d'instructeurs fédéraux.

51 stagiaires sont actuellement en formation ou en attente de M2.

## **Subvention aux clubs**

SLC demande une aide financière au Coders pour l'achat de tables de tennis de table nouvelle activité dans le club

ASSC souhaite une aide pour l'achat de GPS pour les ANI rando (les couts sont importants) le président pense que l'on peut trouver moins cher.

VISA quant à lui sollicite le Coders pour l'achat de table de tennis de table, déjà acquises

Toutes ces demandes donneront lieu à examen des factures et une prise en charge aura lieu par le Coders d'un montant de 50 % environ

## **Matériel de communication aux clubs**

Les matériels de communication prévus initialement pour uniformiser et renforcer l'impact de la retraite sportive sur le terrain est compromis dans le sens où les logos des clubs sont inexploitable par les prestataires de services graphiques.

Le président propose aux clubs de se calquer sur le Coders qui vient d'adopter un logo respectant la charte graphique de la FFRS, il est donc tout à fait possible que les clubs puissent adopter ce même graphisme en y ajoutant leur nom de club la FFRS peut se charger de ce travail et ensuite les prestataires de services pressentis pour la confection des matériels de communication pourront intervenir avec succès.

Chaque club reste libre de ses choix, sachant que la FFRS ne donnera pas ses fichiers pour mettre des logos de clubs qui ne pourront être lisible pour des problèmes techniques.

## Questions diverses

Le président fait part de l'agrément SMS accordé au club ASSC (castanet). Nous avons 2 clubs qui aujourd'hui ont cet agrément avec Olympe.

Dominique Lequertier(olympe) fait une offre de service aux autres clubs pour faire connaître la session « Activ'mémoire » (0617189912) et susciter des vocations

Il annonce la venue d'un nouveau médecin départemental en la personne de Catherine Guérin adhérente du club ORS à Nîmes

Une réunion présidents et CD aura lieu avant la fin de la saison sportive.

16h30 la séance est levée

Secrétaire

Simone GAUTHERON

Président

Alain MARTINON